

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 mai 2013

Absents : Claire Chazelle (pouvoir donné à Liliane Geneyton), M-Hélène Briat (pouvoir donné à Louis Bouchet) et Jacques Zantedeschi (pouvoir donné à Michèle Sauvignet).

M. le Maire donne lecture des délibérations du conseil précédent, nous informe des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux, et aborde l'ordre du jour.

### 1 – Délibérations

#### • Régime indemnitaire catégorie B

Le CM après en avoir délibéré, décide de l'application de l'IFTS de 3ème catégorie avec coefficient de 0 à 3 pour Maryline Girardon (secrétaire).

#### Terrain Guillot Anne-Marie et Jean

Le CM refuse le nouveau plan de division de leur terrain au Gipon qui nécessiterait une extension du réseau d'assainissement pour viabiliser un terrain non constructible.

### 2 – Intercommunalité

#### • Situation Pôle Petite Enfance après commission DETR et conseil communautaire du 15/05/2013

La subvention qui a été validée lors de la commission d'élus DETR est de : 290 431 euros.

Avec cette nouvelle somme, le taux d'aide publique sera de 51,6%.

M. le Président rappelle que pour le marché des travaux, la consultation en procédure adaptée a été lancée après approbation du dossier de consultation des entreprises lors du conseil communautaire du 12 décembre dernier.

La commission du 9 avril a examiné les offres des entreprises et a retenu les 13 lots suivants :

- Lot n° 1 : VRD – Espaces verts – Clôtures : VERDIER pour un montant de 139 013,98 € HT
  - Lot n° 2 : Gros œuvre : BERT ET FILS pour un montant de 293 088,40 € HT
  - Lot n° 3 : Charpente métallique – ouvrages bois et zinc : PERRET pour un montant de 169 214,64 € HT
  - Lot n° 4 : Isolation par l'extérieur : CENTRAL FAÇADE pour un montant de 29 264,21 € HT
  - Lot n° 5 : Étanchéité : MJP pour un montant de 44 305,77 € HT
  - Lot n° 6 : Menuiserie extérieure/intérieure bois – mobilier : MENUISERIE PETIT pour un montant de 139 366,52 € HT
  - Lot n° 7 : Cloisons sèches – faux plafonds – peinture : EFP PEINTURE pour un montant de 63 545,55 € HT
  - Lot n° 8 : Carrelages – faïences : ARCHIMBAUD pour un montant de 28 591,35 € HT
  - Lot n° 9 : Sols collés : ESPRIT SOL pour un montant de 15 644,00 € HT
  - Lot n° 10 : Electricité – courants faibles : ELECTRO ONDAINE pour un montant de 54 000 € HT
  - Lot n° 11 : Chauffage – ventilation : PLANET'ERE pour un montant de 143 945,08 € HT
  - Lot n° 12 : Plomberie – sanitaire : MY GENIE CLIMATIQUE pour un montant de 34 957,39 € HT
  - Lot n° 13 : Matériels de cuisine : CUNY PROFESSIONNEL pour un montant de 13 000 € HT
- soit un montant total de travaux de 1 167 188,17 € HT

Après en avoir délibéré, et par vote à main levée, le tableau d'attribution des 13 lots de travaux aux entreprises tel que proposé est adopté par 37 voix pour et 6 abstentions. Le chantier devrait donc s'ouvrir dans les prochaines semaines avec le terrassement.

### 3– Travaux

#### • Projet assainissement Rameys juin 2013

Les travaux commencent dès lundi 3 juin pour une durée de 5 semaines et seront réalisés par l'entreprise 3DTP.

Pour rappel ces travaux de 23 027 € TTC sont subventionnés à 50% (hors TVA) par l'agence de l'eau Loire Bretagne.

#### Mercredi 5 juin, 1ère réunion de chantier.

#### • Avancement projet Relais du Châtel

Malgré un contre temps dans le lot carrelage, l'ouverture est toujours prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet.

#### • Remplacement chaudière école

Coût prévisionnel: 36 974 € TTC, avec option 4 584 € en plus.

Les travaux doivent impérativement être réalisés en juillet – août

La consultation de 5 entreprises a été lancée le vendredi 31 mai 2013. Réunion sur place le 12 juin – limite de dépôt des offres le 21 juin 2013, 18h00.

- **Programme voirie 2013**

La première partie du chemin des Rameys plus la mise en sécurité du pont sur le Merdary sont déjà affectées sur ce programme.

Le 11 juin, rendez-vous avec l'ATESAT pour préparer un appel d'offres pour la 2e partie du chemin des Rameys, pour la partie basse d'un mur de soutènement à reprendre environ sur 20 m, situé dans la montée de l'église et une partie de Say selon le solde.

Pour la reprise du mur dégradé situé à gauche en montant à l'église la commune doit prendre à sa charge la partie basse assurant le soutènement de la voirie, la partie haute étant à la charge du propriétaire.

- **Jardin grand coin**

Le CM se donne le temps de réfléchir et se propose dans un premier temps de faire un grand nettoyage pour une meilleure perception du lieu.

#### **4 – La Poste**

- **Avancement du projet, prévision mise en place.**

L'installation des plaques de voirie (dénomination) devrait se faire courant juin avec le personnel municipal. Les autorisations écrites seront demandées pour la pose sur des bâtiments privés. Les plaques sur bâtiment (numérotation) suivront.

Il sera demandé à La Poste de faire une seconde réunion publique pour informer la population sur les démarches à faire concernant le changement d'adresse. Consultez le panneau d'affichage.

#### **5 – AVAP, avancement de l'étude**

La réunion du 22 mai 2013 a été annulée à la dernière minute. La prochaine se tiendra le mercredi 2 juillet à 9 h en mairie. Elle sera consacrée au Rapport de présentation et au Règlement modifiés des remarques adressées à l'architecte conseil.

#### **6 – DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)**

Le projet de Plan de Sauvegarde a été examiné favorablement par la sous-préfecture. Le document d'information destiné au public sera distribué avec l'Ecureuil du mois de juin 2013.

#### **7 – DIVERS**

- **Recensement 2013-2014**

Un nouveau recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Cette opération revient tous les 5 ans pour les communes de moins de 3 500 hbts. La coordonnatrice du recensement sera Michèle SAUVIGNET, adjointe.

- **Prime à l'assainissement non-collectif**

L'agence de l'eau Loire Bretagne à partir de 2013 a décidé d'accorder une prime à l'assainissement non collectif sous certaines conditions. Voir Ecureuil, s'adresser en mairie ou au SPANC.

- **École**

160 élèves prévus à la rentrée 2014 dont 73 en maternelle.

L'augmentation de l'effectif des maternelles à la rentrée 2013 a fait l'objet d'une prévision au budget 2013. Compte tenu de cette forte hausse et du départ de l'aide actuelle de nouvelles conditions d'aides sont en cours d'étude pour assurer à la fois une aide au corps enseignant en plus des ATSEM en place, les garderies et le service à la cantine. Décision sera prise avant la fin de cette année scolaire après concertation avec les responsables intéressés. Une communication sera faite au conseil d'école du 6 juin 2013.

- **Concours des villages fleuris**

Est reconduit pour l'année 2013.

**Prochain conseil municipal le 28 juin 2013 à 20 heures.**